



Services administratifs

Le Mesnil Amelot, le 28 avril 2023

Tribunal Administratif de Melun

Mme la Présidente Corinne Ledamoisel

43 rue du Général De Gaulle

77 000 MELUN



Objet : Mise à l'enquête publique de la révision allégée n°1 (article L 153-34 du code de l'urbanisme) du Plan Local d'Urbanisme de la Commune du MESNIL AMELOT

Madame La Présidente,

Dans le cadre de la révision allégée n°1 (article L 153-34 du code de l'urbanisme) du Plan Local d'Urbanisme de la commune du MESNIL AMELOT, je souhaite engager une enquête publique conformément aux dispositions des articles L.153-41 à L. 153-44 du code de l'urbanisme et des articles L.123-1 à L.123-16 et R.123-1 à R.123-23 du code de l'environnement.

Le décret n° 2011-2018 du 29 décembre 2011 portant réforme de l'enquête publique relative aux opérations susceptibles d'affecter l'environnement dispose des règles de procédure.

A cet effet, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir procéder à la désignation d'un commissaire-enquêteur pour le déroulement d'une enquête publique de la mi-juin à la mi-juillet 2023.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à ma demande, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes salutations distinguées.

Alain Aubry,

Maire du Mesnil-Amelot

